



MAIRIE de PERET  
34800

**Délibération 2024/22**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**  
**Séance du 3 mai 2024**

Date de la convocation : 29/04/2024  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de votants : 12

Date d'affichage : 29/04/2024  
Nombre de présents : 11  
Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-quatre et le trois mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Présents : Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents représentés : Magalie BILHAC,

Absents excusés : Muriel HUGOL, Patrick LOUX, Christine NOHARET,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

**Objet : DESIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SMACL ASSURANCES 2024-2030**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'exposé de Mme le Maire qui informe le conseil qu'il y a lieu de désigner un délégué mandataire mutualiste au sein de l'assemblée générale de SMACL Assurances mutuelle ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DESIGNE** M Christian BILHAC comme représentant permanent de la commune de PERET au sein de l'assemblée générale de SMACL Assurances.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 12    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Isabelle SILHOL



Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE

Date de réception de l'AR: 07/05/2024

034-213401979-20240503-DE\_2024\_022-DE  
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification